

Léon XIII a parlé ensuite. Il avait parlé un discours en latin, qu'il a lu très lentement, à très intelligible voix. Cette lecture n'a pas duré moins de dix minutes.

C'est le message pontifical au Nouveau-Monde, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition de Chicago.

Ce discours sera prononcé par le phonographe aussitôt après l'allocution du président. Ce sera la première fois que la parole d'un pape retentira en Amérique.

*L'exposition de Chicago.* — Comme nos lecteurs le savent déjà, l'exposition universelle sera officiellement ouverte le 1er mai. Le président Cleveland pressera le bouton électrique qui mettra toutes les machines en mouvement; l'exposition sera alors déclarée ouverte.

Les terrains du parc Jackson présentent actuellement le spectacle le plus animé. C'est comme une vaste ruche où l'on aperçoit, empressés, les ouvriers travaillant avec la plus grande ardeur aux mille et une occupations qui leur sont assignées. Le dimanche n'est plus fête légale; car on a besoin de toutes les minutes qui séparent du grand jour. On ne veut plus prendre de repos qu'après que tout sera complètement terminé.

Le parc Jackson, où sont les terrains de l'exposition, ressemble maintenant à une exposition universelle; toutes ou presque toutes les nations de la terre y ont des représentants, en costumes indigènes, avec leurs manières et langages différents: la scène est des plus pittoresques et des plus curieuses. Les dernières chaleurs ont fait reverdir les superbes pelouses du parc; les arbres paraissent se réveiller de leur long engourdissement; bref, au premier mai, la scène ne manquera pas d'être grandiose, la nature s'unissant aux œuvres humaines pour donner à l'univers le spectacle de la grandeur infinie que Dieu prête à l'homme, pour élever son esprit à de plus hautes conceptions.

Plusieurs exposants sont en retard. Les directeurs en sont fâchés, vu que ce retard pourra nuire à l'ensemble. New-York, qui devait être le premier à se rendre aux champs de la compétition universelle, ne paraît pas empressé d'envoyer ses produits.

Chicago est à faire sa toilette pour recevoir dignement les milliers de visiteurs qui vont l'envahir. On dit que le sultan de Johore se rendra vers le 15 juin à Chicago. Ce sultan est d'un noir d'ébène remarquable. Les Arabes et les Esquimaux travaillent à l'installation de leurs produits multiples et originaux.

Les Anglais mettent la dernière main à l'installation de leurs travaux artistiques. C'est ce qu'il y a de plus parfait, de plus riche dans ce genre de produits.

— Les objets du département de l'éducation de la province de Québec, sous la direction de M. l'abbé Bruchésie, sont rendus à Chicago depuis quelques jours. M. l'abbé est parti lui-même pour voir à leur installation. Il fait de grands éloges du précieux département qu'on lui a confié et qu'il a développé avec tant d'honneurs. Il est convaincu que nos maisons d'éducation peuvent rivaliser avantageusement avec celles des autres nations.

*Concours provincial de mérite agricole pour l'année 1893.* — M. G.-A. Gigault, assistant commissaire de l'agriculture vient de transmettre aux intéressés la circulaire suivante :

Monsieur,

Les comtés suivants sont invités, cette année, à prendre part au concours provincial de Mérite agricole :

Argenteuil (partie des Laurentides), Berthier, Champlain, Joliette, L'Assomption, Maskinongé, Montcalm, Ottawa, Pontiac, Saint-Maurice, Terrebonne (partie des Laurentides), et Trois-Rivières.

D'après les règlements du Conseil d'agriculture, les entrées des concurrents qui veulent soumettre leurs fermes à l'examen des juges de ce concours, doivent être transmises au département de l'agriculture et de la colonisation, à Québec, le ou avant le 1er juin, chaque année.

Toute personne qui désire concourir pourra se procurer les blancs requis pour faire son entrée et obtenir, en même temps, tous les renseignements dont elle pourra avoir besoin en s'adressant, soit au secrétaire-trésorier de la société d'agriculture ou du cercle dont elle fait partie, ou au Commissaire de l'agriculture.

Sont admis à concourir tous ceux qui ont remporté des prix dans les derniers concours pour les terres les mieux tenues dans le cours des derniers cinq ans.

D'après un amendement adopté pendant la session de 1892, toute personne désirant prendre part au concours provincial de Mérite agricole qui n'aura pas, dans le cours des cinq années précédentes, remporté un prix dans les concours des fermes les mieux tenues, sera tenue de faire accompagner l'avis qu'elle donnera au commissaire de l'agriculture de son intention de concourir, de la somme de cinq piastres.

Nous espérons que votre région fournira un bon nombre de concurrents et qu'elle tiendra à honneur de ne se laisser surpasser ni par le nombre ni par le mérite des concurrents des années passées.